

Mars 2014 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Remplacement des portes et fenêtres et installation d'interphones aux habitations Coleraine-Saint-Gabriel



D'importants travaux d'une valeur de 733 000 \$ vont commencer au printemps 2014 aux habitations Coleraine-Saint-Gabriel, situées du 205 au 285, rue Charon. Ces travaux visent à remplacer les portes et fenêtres et à installer des interphones. Ils s'échelonnent sur deux ans : la première phase visera les immeubles situés du 205 au 245, rue Charon et s'étendra environ d'avril à septembre 2014; la deuxième phase, pour les immeubles situés du 255 au 285 rue Charon, sera réalisée en 2015.

Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

L'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu **deux rencontres de consultation, en mars et en mai 2013, et une autre rencontre, en février 2014**, pour valider la proposition de travaux et présenter l'entrepreneur. **Danielle Lacroix et Julie Chalifour**, agentes de liaison, **Mohamed Foufa**, directeur de projets, **Amine Guermaz**, surveillant de travaux, **Valéria Taranto**, organisatrice communautaire, les architectes **Marc-André Dickner** et **Audrey Lalancette**, de Rayside Labossière, ainsi que l'équipe de l'entrepreneur, **Gestiobaine**, ont pu répondre aux questions de la **dizaine de locataires** qui ont participé à l'une ou l'autre des rencontres.

Ces diverses rencontres ont permis aux locataires de faire part de leurs préoccupations.

Report des réparations aux fenêtres

Certains locataires étaient inquiets que les fenêtres qui seront remplacées seulement en 2015 ne soient pas réparées entre temps. Comme les travaux devaient commencer en 2013, il est possible que des réparations aient été reportées pour éviter de travailler en double. **Toutefois, si des fenêtres posent problème, n'hésitez pas à joindre notre centre d'appels pour que le problème soit corrigé.**

Escaliers arrière

Les locataires ont souligné que les escaliers arrière avaient atteint la fin de leur vie utile et devraient être remplacés. L'Office prend bonne note de cette préoccupation et en tiendra compte dans une prochaine phase de travaux.

Cages d'escalier

Les fenêtres des cages d'escalier seront reconfigurées afin de procurer plus de luminosité.

Fenêtres en baie

Les locataires ont souhaité conserver les fenêtres en baie (bay-window) dans les salons et ont délibéré sur le design architectural des façades. Des couleurs sobres, se mariant bien avec la brique, ont finalement été retenues. Afin de minimiser les impacts des travaux dans les logements, l'entrepreneur installera une toile du côté intérieur de la fenêtre pour empêcher la poussière d'entrer dans le logement lors des travaux de remplacement.

Interphones et portes d'entrée


La modernisation des interphones et le remplacement des portes pleines par des portes vitrées aux entrées répondent aux préoccupations des locataires. Les interphones permettront aux résidents de communiquer avec leurs visiteurs; les portes vitrées aux entrées accroîtront le sentiment de sécurité.

Pour toute **question ou préoccupation concernant les travaux**, vous pouvez joindre votre agente de liaison, **Julie Chalifour**, en composant le **514 872-9224**.

EXPLICATION DES TRAVAUX

Après



RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>Les fenêtres, y compris celles en baie, et les portes-fenêtres seront remplacées.</p>	<p>Ces éléments sont en fin de vie utile.</p>	<p>Meilleure étanchéité</p> <p>Meilleure isolation</p> <p>Meilleure insonorisation</p>
 <p>Les fenêtres des cages d'escalier seront reconfigurées.</p>	<p>Les cages d'escalier seront mieux éclairées le jour.</p>	<p>Luminosité accrue</p>
 <p>Les portes d'entrée principale seront remplacées.</p>	<p>Les portes sont en fin de vie utile. Les nouvelles portes vitrées permettront de voir qui se trouve de l'autre côté.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
<p>Les interphones seront remplacés.</p>	<p>Les nouveaux interphones permettront de communiquer avec les visiteurs pour plus de sécurité.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA,
PRÉPAREZ VOS FENÊTRES POUR LA VENUE DES OUVRIERS...



ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES FENÊTRES.



N'OUBLIEZ PAS DE RETIRER LES CLIMATISEURS DES FENÊTRES
AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT.

**FENÊTRE DÉGAGÉE,
PRÊTE POUR LES TRAVAUX.**

LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA,
PRÉPAREZ VOS PORTES POUR LA VENUE DES OUVRIERS...



ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS
D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES PORTES.



**PORTE DÉGAGÉE,
PRÊTE POUR LES TRAVAUX.**

N'OUBLIEZ PAS D'ENLEVER LES FILS DU TÉLÉPHONE OU DU
CÂBLE FIXÉS AUTOUR OU SOUS LA PORTE.

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR (SUITE)

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Prenez connaissance de l'avis général** qui sera affiché à l'entrée de l'immeuble **lorsque les travaux commenceront.**
- 2. Pour prendre rendez-vous,** l'entrepreneur posera une **note sur la porte** de votre logement **48 heures à l'avance.** Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis!
- 3. Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **assurez-vous d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami,** pour être présent à votre place.
- 4. Si, pour une raison majeure ou imprévue,** vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer l'entrepreneur** le plus rapidement possible.

Si vous possédez un animal (chien, chat ou autre) :

Pour la sécurité de l'animal, **il est important de vous assurer qu'il ne nuit pas aux ouvriers qui travaillent dans votre logement.** Il pourrait se blesser ou avaler des débris, sans compter que les ouvriers peuvent être dérangés par sa présence ou son comportement. **Nous vous suggérons de garder votre animal à l'extérieur de votre logement pendant les travaux ou de faire en sorte qu'il ne puisse pas circuler librement dans les aires où travaillent les ouvriers** (en le gardant en laisse, par exemple).

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. Nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. N'utilisez pas le conteneur de l'entrepreneur, destiné uniquement aux déchets industriels. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**

L'ENTREPRENEUR

Gestiobaine est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Coleraine-Saint-Gabriel. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h.** Les **rendez-vous pour entrer dans les logements ne seront pris qu'à partir de 8 h.** Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.



L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS COLERAINE-SAINT-GABRIEL

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Amine Guermaz
- ◆ Directeur de projets :
Mohamed Foufa



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Normand Laroche
- ◆ Agente de location :
Nana Bwatshia
- ◆ Organisatrice communautaire :
Valéria Taranto



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7

RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7



514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.